

**Délibération CA 2017/05/23 – 1**

Point 2 de l'Ordre du Jour :

**DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION au PRÉSIDENT***Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 1

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Président ainsi que le seuil en dessous duquel le Conseil d'Administration est réputé proposer au Président l'admission en non-valeur ou en remise gracieuse de certaines créances détenues par l'Université de Lorraine.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	29
Présents	25
Représentés	4
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 23 mai 2017

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le **29 MAI 2017**